



SITE NATURA 2000

FR830 2033

Affluents de la Cère en
Châtaigneraie (Cantal, Lot)

RAPPORT D'ACTIVITE 2018

Introduction

Le bilan d'activité fait le point sur l'animation du site Natura 2000 dénommé « Affluents de la Cère en Châtaigneraie» pour l'année 2018, troisième année de mise en œuvre du DOCOB.

Pour mémoire celui-ci a défini six objectifs de développement durable:

1. Maintenir (voire restaurer) dans un bon état de conservation les populations de moules perlières, les cours d'eau et les habitats naturels
2. Maintenir (voire restaurer) la qualité de l'eau, des sols, la morphologie des cours d'eau
3. Améliorer la connaissance des habitats, des espèces et des habitats d'espèces
4. Mobiliser et informer les habitants aux enjeux de conservation de la moule perlière
5. S'assurer de l'appropriation et du respect des objectifs du DOCOB

Pour les atteindre, 15 mesures ont été identifiées dans le DOCOB : 9 relèvent de la gestion, 3 de la connaissance, 2 de la communication et 1 de l'Animation.

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent donc autour de 9 axes :

1. Mise en œuvre de la contractualisation
2. Mise en œuvre des actions non contractuelles
3. Assistance, évaluation des incidences, veille écologique
4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques
5. Communication, sensibilisation et Information
6. Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site
8. Mise à jour du Doob, FSD
9. Suivi de la mise en œuvre, bilans

Le bilan d'activité ci-dessous respecte cette organisation dans un souci de lisibilité.

Le DOCOB et l'actualité du site sont disponibles sur la page internet dédié au site Natura 2000 sur l'internet des services de l'Etat dans le Cantal : <http://www.cantal.gouv.fr/zsc-affluents-de-la-cere-en-chataigneraie-a4049.html>

Aucune collectivité territoriale n'a pour l'instant souhaité devenir structure porteuse du DOCOB, l'Etat en a confié par appel d'offres l'animation à Alter Eco, entreprise associative d'expertise des milieux naturels, co-auteur du DOCOB.

Son chargé d'étude spécialisé sur les Moules perlières est en charge de cette animation à hauteur de 15 % de son temps de travail annuel.



Première preuve de reproduction récente sur le Roannes
© J. BEC



Et une forte mortalité estivale sur le Pontal © J. BEC

1. Mise en œuvre de la contractualisation

Les MAEC ont eu malgré les efforts de la cellule d'animation et le soutien de la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne (structure porteuse) peu de succès puisque seulement 4 exploitants se sont engagés.

Beaucoup d'entre eux se sont avérés inéligibles, nombre de dossiers n'étaient pas attractifs financièrement pour enlever l'adhésion devant des démarches administratives toujours répulsives, et il était difficile dans le périmètre étroit et le contexte de patchwork parcellaire de fonds de vallée de lever les obstacles à la mise en œuvre pratique des mesures sur le terrain. Enfin dans ce secteur du département, l'originalité du dispositif MAEC a entraîné une certaine méfiance que l'animation n'a pu lever entièrement, d'autant que d'autres acteurs clefs (autour des déclarations PAC) ont pu freiner également pour ne pas avoir à gérer des complexités.

Il est ressorti de ce constat qu'il n'était pas justifié de candidater à l'ouverture d'une seconde année d'engagement malgré la possibilité annoncée d'obtenir un budget supplémentaire ; la structure porteuse et l'Etat ont été d'accord avec cette option.

Il est revenu à la cellule d'animation d'entretenir avec les exploitants engagés des relations en termes de soutien, d'accompagnement technique. En effet, la mesure AU_AFC7_RI01 qui concerne la gestion des ripisylves ayant été engagée pour près de 4 km de linéaire cumulé (un exploitant ayant contractualisé sur plus de 2 km), le besoin de conseils pratiques est rapidement apparu malgré la précision du cahier des charges produit. Les agriculteurs contractants, assez jeunes, ont perdu ou n'ont jamais vraiment eu l'occasion de s'intéresser à l'entretien et à la gestion des haies de bordure de rivière. Cependant ils sont certainement plus sensibles aux problématiques de crues, et voient bien les effets négatifs des embâcles, de l'absence de végétation enracinée sur leurs berges. Il sont par ailleurs encore moins disponibles que leurs aînés, ils leur faut donc trouver des recettes simples et peu dispendieuses en temps pour satisfaire à la fois leurs obligations et leurs envies d'insérer le mieux possible leurs exploitations dans les tendances sociétales (respect de la nature, alimentation saine...).

Après avoir préparé un petit document explicatif sur ce qui est attendu, une sorte de vademecum complétant le cahier des charges de la mesure, nous avons convié les agriculteurs concernés (2 sur le Roannes et 1 qui possède un terrain sur la Ressègue) à discuter autour de cas concrets des berges du Roannes. Très profitable pour créer une culture commune des situations problématiques (par exemple pour la rivière un petit

embâcle n'est pas problématique, alors qu'il peut être perçu gênant pour l'agriculteur riverain) et de la manière d'y faire face (par ex. à quelle distance installer sa clôture, comment planter des végétaux pour tenir une berge...).

Cette initiative placée tôt en saison a permis de recadrer les attentes, rassurer les contractants, notamment en leur faisant mieux appréhender le calendrier des travaux à réaliser.

Elle a permis en outre à deux d'entre eux de passer sans difficulté un contrôle ASP au début février.



2. Mise en œuvre des actions non contractuelles

Après le succès de notre réponse à l'Appel à Initiatives en faveur de la Biodiversité (AIB) proposé par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, l'année 2018 a été consacrée à en étudier les faisabilités concrètes, à savoir s'assurer que le matériel, le budget, les contraintes administratives et réglementaires proposés aux agriculteurs s'étant déclarés intéressés leur conviendrait.

Sur les 9 exploitants concernés par notre projet de faire cesser les abreuvements des troupeaux directement dans le cours d'eau, un récalcitrant à toute forme d'implication, deux qui n'étaient pas finalement décidés à même mettre 20% du montant des travaux de leurs poches, et deux autres encore qui avaient déjà clôturé leurs berges à l'exception d'une petite descente sommairement aménagée, il nous a été permis d'engager les trois exploitants restants sur un linéaire de 1600 m (soit 50% du linéaire éligible) et pas moins de 8 points d'abreuvement.

Mais l'Escalmels charriant une faible lame d'eau sur une pente à peine marquée, certains abreuvoirs gravitaires n'ont pu être installés et il a été proposé de leur adjoindre une pompe solaire. Malheureusement l'exploitant dans ce cas, n'a pu faire débiter à ce dispositif le volume nécessaire à l'abreuvement d'un troupeau conséquent durant la sécheresse estivale ; il a fallu l'autoriser à rouvrir sa descente aménagée précédemment.

Par ailleurs, le printemps 2018 exceptionnellement pluvieux a retardé les travaux agricoles et partant la mise en place des clôtures et points d'abreuvement. La sécheresse drastique a gêné la mise en œuvre des bacs gravitaires, bien que cela ait pu éviter de monter les dispositifs dans des situations contraintes, état qu'il convient pourtant de viser afin de se garantir des épisodes d'étiage sévère.

Ces écueils n'ont pas permis de convaincre par la valeur d'exemple, ceux qui n'avaient pas encore souscrit au bien fondé du dispositif et ont retardé sur toute l'année 2018 l'aboutissement de cette initiative. Alors qu'il avait été évoqué avec le correspondant de l'Agence de l'Eau, la possibilité d'ouvrir une seconde tranche de travaux d'équipement, soit auprès des réticents soit en ciblant la partie basse de la Ressègue, il s'est avéré après un sondage rapide chez les exploitants concernés, que l'intérêt porté à ce dispositif était moins élevé encore que pour la première tranche. Faute d'avoir pu leur démontrer in situ les bienfaits de l'opération, il nous a paru préférable de ne pas forcer le destin.

D'autant que l'Agence de l'Eau a signalé à l'animateur que quoique le budget prévu n'étant pas en prévision d'être consommé (d'où l'idée d'une deuxième tranche) la première ne serait financée que sur les indications du devis estimatif, or les matériels ayant subi des variations de prix, la nécessité d'ajouter des options (pompe solaire) ont généré un dépassement qui sera supporté par la structure d'animation.

Malgré ces difficultés et impondérables nous avons eu à cœur de communiquer autour de cette initiative, notamment dans le cadre de l'animation de l'Appel à Initiative de l'Agence de l'Eau. Celle-ci a fait contribuer l'animateur à l'édition d'un recueil d'expérience où le projet Escalmels a été présenté. Lors d'une journée d'échanges d'expériences à Cahors, il a également pu faire état de ce dispositif.



3. Assistance évaluation des incidences, veille écologique

Dans ce volet de l'animation 2018, il a surtout été fait du porté à connaissance, en diffusant les données naturalistes issues des inventaires de Mulettes en direction des banques de données qui sollicitaient une transmission. La DREAL Occitanie, les CEN Occitanie et Auvergne ont été destinataires de ces informations nécessitant plus ou moins de traitement selon le niveau d'exigence en qualité des données.

Nous avons à nouveau entretenu des échanges avec la Fédération Départementale de Pêche du Cantal ainsi que Cauvaldor (ZH et ruisseau du Theil à Calviac-46) pour les assister dans leurs projets de pêches électriques. Les tronçons envisagés étant situés au droit de stations populeuses en mulettes, nous avons fourni en conséquence les relevés d'inventaires afin d'éviter le piétinement d'individus ou leur dérangement. En outre nous avons fourni l'information utile à reconnaître l'infestation des branchies des truites capturées par les glochidies de Mulettes en souhaitant également être présents à ces occasions.

Ces actions plusieurs fois repoussées se sont malheureusement déroulées sans que leurs promoteurs se souviennent de leurs promesses d'associer l'animateur..

Suite à l'avis produit par l'animateur, à la demande de la DDT du Cantal quant au curage du béal du moulin du Cassan, il s'est rendu sur les lieux accompagné de la responsable de

la DDT Cantal chargée d'en contrôler l'exécution. Ils ont constaté la nature des travaux en respect des prescriptions édictées par les différents intervenants (DDT, AFB, Alter Eco). L'animateur a sollicité la DDT pour que soit à nouveau fait rappel au propriétaire de l'intérêt de conserver la ripisylve en bordure du cours d'eau à l'occasion du courrier de constat qui lui sera envoyé.

L'animateur a continué d'exercer, grâce à des relais d'information locaux et à sa présence régulière sur le site, une attention aux projets qui pourraient relever de l'évaluation d'incidence Natura 2000 et, plus généralement, aux pratiques qui pourraient remettre en question le bon état écologique du site.

4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques

C'est un point fort de l'animation du DOCOB. Disposer de constats documentés, d'évaluation d'état des populations les plus récentes, est indispensable pour guider l'action et le cas échéant adapter les priorités de la conservation.

La station de référence sur l'Escalmels a été à nouveau suivie de façon exhaustive afin produire une indication précise de la dynamique de la population originale de Mulettes perlières, le constat ayant été posé d'une probable diminution de l'effectif présent dans le béal du moulin de Rhodes. L'inventaire 2018 donne 225 moules vivantes (2 mortes) contre 215 en 2017 ce que nous permet de penser à une stabilisation après la baisse importante constatée entre les premières années de suivi et les plus récentes.

La partie initiale du canal après la prise d'eau n'a pas encore récupéré ses populations et il est probable que les premières fosses, trop engraisées par les fines et la végétation ne retrouve pas avant longtemps son potentiel. Les crues hivernales, très exceptionnelles, de l'ordre de la vingtenale n'ont pas produit de dégât majeur sur cette population originale comme aurait pu le laisser penser la vision de la prairie submergée et croire la découverte en fin de printemps d'une importante mortalité en berges amont sur le cours d'eau.

Signe d'espoir complémentaire de cet état bien provisoire, il a été recensé 4 individus de petite taille (<50 mm) sur ce tronçon témoin, là où il n'en avait jamais été reconnu plus d'un.

Une cartographie très précise a été dressée en parallèle du décompte à l'unité afin que le monitoring soit le plus fiable possible à l'avenir.

Comme annoncé au programme annuel, une seconde station de suivi protocolé était nécessaire afin de disposer de données dans un contexte plus standard (le béal étant un

milieu un peu à part). Un tronçon connu depuis l'origine de l'animation, parallèle au béal a été sélectionné pour des raisons de facilité d'accès, de l'existence connue d'une petite population et du fait qu'elle se situe en contexte ouvert mais en contrebas de berges encloses.



Inspirés par la méthodologie mise en œuvre dans le cadre du Life Mulettes en Limousin, et l'expérience du Syndicat de rivière du Vaur, nous avons disposé sur 20 mètres trois lignes d'eau partageant la rivière en autant de bandes de 1 m de largeur dans laquelle nous avons avancé, deux observateurs en parallèle munis d'un canevas d'1m² quadrillé tous les 5 cm qui nous servait de notation de la présence/absence de mulette et de caractérisation de la structure du lit (en 4 classes de granulométrie différente).

Ce long travail de mise en place et surtout de progression pour décrire des sous-maillages et les coder afin de pouvoir réaliser une cartographie informatisée (étape qui reste à réaliser à ce jour) permettant le suivi à long terme, s'avère sans doute disproportionné par rapport à l'objectif initial de disposer d'un état précis et une localisation parfaite des individus recensés.

Il est probable en effet que la tension des cordelettes qui délimitent les couloirs de progression, le report du canevas au sol, sera à l'avenir sensiblement différents ce qui ne permettra qu'après des interprétations de suivre les mouvements éventuels de populations voire de substrat. Ce qui devrait nous rassurer sur l'intérêt et la commodité à réitérer un tel investissement en temps c'est que finalement n'ayant noté que 19 mulettes vivantes (pour 1 morte) sur ce tronçon, il devrait être assez flagrant d'en suivre les déplacements/disparition.

A noter que sur ce linéaire les recensements précédents ont donné 29 puis 12 individus ce qui dénote tout de même une certaine variabilité.

Sur le Pontal notre intention était de poursuivre le contrôle de l'état des populations des tronçons d'intérêt notable précédemment suivis. Le secteur de l'aval à proximité de l'entrée dans le barrage s'est révélé en 2017 d'une plus forte densité que celle connue lors d'un inventaire en 2012 (P.F. Prévitali, com. pers.) Nous décomptons encore 344 individus sur le haut de ce tronçon, qui s'ajoutent aux 284 inds recensés l'an dernier, soit un total de 628 individus minimum pour une estimation proche de 300 en 2012. A noter à nouveau un constat de forte mortalité puisque 87 valves ont été collectées (pour mémoire 57 l'avaient été en 2017 juste en aval).

Récapitulatif des inventaires 2018

Dates	Lieu-dit	Rivière	Numéro de tronçon	Longueur suivie (en m)	Effectif précédemment connu	Effectif 2018
27/09/18	Béal du moulin de Rhodes	Escalmels	Es7	135	283 (2014-JB)	225
26/09/18	Parallèle béal	Escalmels	Es4	20	29 (2014-JB)	19
09/10/18	Amont pont de Rhodes	Ressègue	Res18	245	89 sur 600m (2000- FT & AI)	462
27/10/18	Amont passerelle voie Braconnat	Pontal	Po26	202	300 (2012-PFP)	344 (+ 284 – 2017)
03/10/18	Amont RD 7 au Cassan	Pontal	Po	180	50 (2012- PFP)	146
17/10/17	Amont pont la Rigaldie RD 32	Moulès	Mo4	180	64 (2013- JB & AI)	45
18/07/18	Amont pont de Lascombe	Roannes	Ro3	136	5 (2014 – HP)	1 (+5 mortes)
19/07/18	Aval la Course du Mouton	Roannes	Ro	236	Inconnu	0
29/09/18	Amont levée des Fangasses	Roannes	Ro1	410	4 (2014 – JB & AI)	11 (dt 1 ^{ère} preuve repro)

Nous avons contrôlé également sur le Pontal un tronçon situé en amont du pont sur la RD 7 en aval du moulin du Cassan, qui avait été recensé en 2012 (P.F. Prévitali, com. Pers.). Sur 180m de rivière sous la voûte d'une ripisylve à peine altérée par une descente

sommairement aménagée, nous avons décompté 146 individus (pour une cinquantaine précédemment) et seulement une dizaine de tests. Un effectif plutôt encourageant sur ce cours d'eau très dégradé par l'ensablement, doté d'une faible densité de poisson hôte et où l'inventaire mené en 2016 juste en aval de la route avait donné des résultats décevants (40 inds sur 382 m).



Nous sommes revenus également sur la station du pont de la Rigaldie (sur le Moulès, affluent du Pontal) suivie en 2013 sur environ 129 m (64 inds). Là nous avons décompté 45 individus en période d'étiage sévère, sur un tronçon de 180 m très lentique avec d'énormes placages sableux, les mulettes n'étant plus visibles qu'au sein du minuscule chenal d'écoulement circulant péniblement entre les banquettes limoneuses.

Suite au signalement d'un élu de la commune de Roannes concernant de futurs projets de restauration d'un pont sur un chemin rural, nous avons visité le tronçon en aval immédiat de l'ouvrage très dégradé (qui ne servait qu'au passages des piétons, VTT) sans rencontré de mulette malgré quelques secteurs à l'habitabilité favorables.

Dans le contexte de projet de création de plan d'eau pour l'AEP sur un affluent du Roannes à proximité de stations à Mulettes perlières, nous sommes revenus contrôler celles-ci. En amont du pont de Lascombes, l'espèce est en voie de disparition (plus qu'un individu vivant) mais en aval où la population était résiduelle, nous obtenons un décompte amélioré et surtout nous trouvons un individu juvénile de 48 mm de longueur, démontrant pour la première fois qu'il subsiste une reproduction sur ce cours d'eau.

Après d'importantes crues hivernales qui se sont succédées entre janvier et mai 2018, dans un contexte printanier particulièrement pluvieux, nous avons menés quelques

« coups de sonde » sensés nous permettre d'évaluer leurs effets sur l'état des populations. Ils ont malheureusement apportés des résultats inquiétants sur l'Escalmels puisque les deux courts tronçons visités mi avril (juste en amont de la station expérimentale et moins de 200 m au-delà) nous ont permis de récolter 127 cadavres sur environ 430 m de longueur. L'agriculteur exploitant les terrains latéraux nous a témoigné avoir vu des coquilles jusque loin dans ces prés !

Ces cadavres comme ceux récoltés systématiquement lors des inventaires, ont été remis à Sylvain Vrignaut malacologue, qui poursuit avec l'aide d'un laboratoire de l'université de Clermont-Ferrand, une étude sur l'âge des mulettes à partir des cernes d'accroissement.

Lors de ces visites alors qu'il faisait exceptionnellement beau temps, d'autres riverains, propriétaires forestiers d'une rive, étaient en famille en train de patauger dans la berge du cours d'eau ce qui nous a permis de les sensibiliser à la présence d'une faune et d'un milieu sensibles aux perturbations, naturelle et anthropique.

Les données (effectifs par tronçons) ont comme d'habitude été compilées et transmises aux animateurs des déclinaisons régionales du PNA Mulettes pour l'Auvergne-Rhône-Alpes et l'Occitanie, ainsi qu'aux services de l'Etat (DDT, DREAL, AFB).

5. Communication, sensibilisation et Information

Dans cette rubrique nous trouverons le temps consacré à la distribution de la première lettre d'Information du Site (LIS) éditée en 2017, et proposée aux communes du périmètre au fur et à mesure de nos visites, qui sont aussi l'occasion de sensibiliser les secrétariats de mairie et de les conseiller sur le mode de distribution aux personnes les plus à même d'être intéressés à la lecture.

Une page dédiée au site est visible sur l'internet des services de l'Etat dans le Cantal :

<http://www.cantal.gouv.fr/zsc-affluents-de-la-cere-en-chataigneraie-a4049.html>

Et sur le site Web de la structure d'animation, un onglet spécifique dans une page Sites Natura 2000 a été enrichi des dernières actualités et documents utiles (http://altereco-env.com/crbst_49.html)

L'animateur se procure les revues et des bulletins communaux et intercommunaux, et consulte régulièrement leurs sites internet afin de suivre leurs actualités. Il propose à chaque rencontre en mairie notamment de contribuer par l'apport de documentation à l'enrichissement de ces supports.

Dans cet axe de l'animation, nous nous sommes rendus à Cahors le 21/11 pour une journée technique organisée par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne autour de la gestion des cours d'eau et de la conservation de leur biodiversité. Nous y avons évoqué le programme développé sur l'Escalmels et avons rencontré nos alter ego, en charge de problématiques comparables. Il avait auparavant été demandé à l'animateur de contribuer à l'édition d'un recueil d'expérience sur l'Appel à Projets Biodiversité qui a été distribué lors de cette rencontre <https://fr.calameo.com/books/0002225926a8a47732328> Puis le 30/11, nous avons participé à Nasbinals (48) aux secondes rencontres Mulettes en Occitanie, permettant des échanges féconds avec les spécialistes, les syndicats de rivière, les services de l'Etat du sud du Massif-central et au delà de la région Occitanie où nous avons présenté les dernières actualisations des inventaires de nos cours d'eau.

6. Articulation de N2000 avec les autres plans et programmes

Dans ce cadre ont été développées des relations avec le syndicat de rivière Cauvaldor (Causse Vallée Dordogne) qui a compétence sur la rivière Cère et ses affluents, dont l'Escalmels, et est notamment en charge d'un projet de gestion d'une vaste zone humide alimentant ce cours d'eau au droit des plus fortes stations de Mulette.

En outre dans le cadre de la GEMAPI, ce syndicat pourrait avoir compétence à terme sur les rivières Ressègue et Escalmels.

7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site

Dans cette section de l'animation, rentre seulement le travail d'évaluation de la mission d'animation sur la période triennale précédente (2016-2018) afin de répondre de façon pertinente à l'appel d'offre pour l'animation d'un nouvel engagement de 3 ans.

8. Mises à jour du DOCOB

Les informations contenues sur le Formulaire Standard de données sont conformes au niveau de connaissance du site et ne donnent pas encore lieu à révision.

9. Suivi de la mise en œuvre du DOCOB

Cette rubrique regroupe les actions propres à faciliter la mise en œuvre du DOCOB ; elles relèvent essentiellement du domaine de la gouvernance et du financement. Un tableau

de bord interne à la structure d'animation est toujours renseigné au fur et à mesure de l'avancement des missions ; il permet de décompter les temps passés et justifier de la réalisation des différentes actions inscrites au programme annuel.

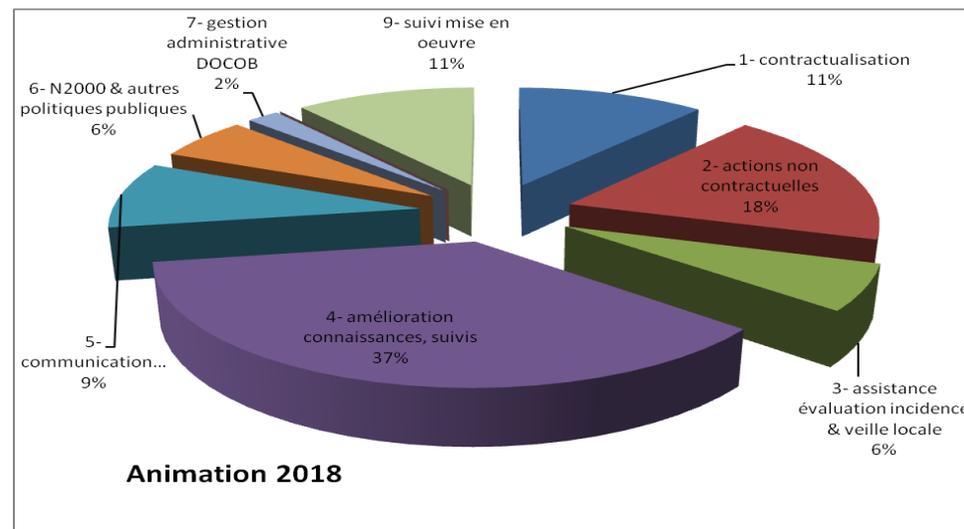
Des points réguliers ont été faits par l'animateur auprès des correspondantes Natura 2000 de la DDT du Cantal, et par téléphone ou courriel à l'occasion avec celui de la DREAL Auvergne.

Enfin, cette section concerne le temps passé à l'élaboration des contenus, à l'organisation des plannings à consacrer à différentes actions, au contrôle budgétaire de la mission d'animation, et à l'écriture du présent bilan annuel.

A/ Bilan synthétique :

La ventilation par grands thèmes du budget temps consacré par l'animateur (dont la participation d'un autre salarié) se décompose comme suit sur une base 2018 de 200 heures (soit 28,5 j) équivalent à 2017 (197 heures) toujours en léger dépassement par rapport au temps d'animation prévus (25 j).

Dans le graphique ci-après, on constate que la répartition des temps consacrés aux différentes missions suit la tendance ébauchée l'an dernier avec un maintien sur la contractualisation, , un léger replis sur le non contractuel malgré l'importance du dossier « Escalmels », une belle augmentation sur le pôle connaissance (37% du total contre 27% en 2017) explicable par le nombre d'intervenants requis pour des inventaires compliqués à tenir seul. Les autres postes restent assez constants, sauf une plus grande implication dans les autres politiques publiques et Natura 2000, sans doute liée à une meilleure ventilation de certaines actions dans ce domaine.



B/ Difficultés rencontrées

Le principal succès mais aussi la principale difficulté rencontrée en 2018 porte sur l'avancement du dossier Escalmels qui a connu un bon lancement mais aura vécu cette année un déploiement imparfait du fait des retards pris, d'abord sur le plan matériel puis par les agriculteurs à l'installation du fait d'un printemps pluvieux puis d'une sécheresse estivale.

C/ Perspectives 2019

La structure animatrice s'est vu confier nouvelle tranche de l'appel d'offre triennal.

Le programme d'action prévoit d'achever les efforts de limitation des impacts des troupeaux sur l'Escalmels. Dans le cadre des actions de suivi et de connaissance, devant l'importance de ce cours d'eau pour l'ensemble des régions Occitanie et Auvergne, la priorité sera donnée à la caractérisation d'un tronçon forestier en amont du pont de Lacaze à Vayrac, connu pour de fortes densités. La partie aval du Pontal aval ayant permis de contrôler de forts effectifs, sa limite amont, repoussée en 2018, sera à nouveau investiguée.

Avec la diffusion de la première LIS, l'animateur a pu obtenir des retours de la part de riverains des cours d'eau, ils pourraient permettre des initiatives en faveur des milieux et des espèces patrimoniales du site.